



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2007 SUR LE CAFÉ
CONCLU À LONDRES LE 28 SEPTEMBRE 2007**

NÉPAL : ADHÉSION

Le Chef du Service financier et administratif de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principal fonctionnaire administratif du dépositaire de l'Accord international de 2007 sur le Café, a l'honneur d'informer les Membres et autres parties intéressées que le Népal a déposé un instrument d'adhésion le 17 mars 2017.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères